



SAUVEGARDONS NOTRE ENVIRONNEMENT asbl

Soignies, le 8 décembre 2017

A l'attention du Collège communal
Hôtel de ville
Place Verte 32
7060 Soignies

Objet : SOIGNIES/Chemin des Chevaux. Demande de la société MATEXI en vue de l'étude d'incidences pour les constructions groupées de \pm 29 maisons, 2 blocs de \pm 11 appartements et 6 terrains libres de constructeur.

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Messieurs les Echevins,

Par notre courrier du 28 octobre 2017, nous vous avons fait part de nos remarques concernant le projet de lotissement présenté le 18 octobre par la société MATEXI, et ce conformément à la procédure relative aux projets soumis à enquête publique.

Cependant, un point particulier nous interpelle. Il s'agit de la discordance entre la densité de logements du nouveau projet et ce qui avait été expressément convenu en 2009 entre les trois acteurs Ville de Soignies, MATEXI et l'asbl « Les Amis du chemin du Tour ».

En effet, il apparaît que l'accord antérieur n'a pas été pris en considération dans la présentation du nouveau projet !

Afin que nous puissions poursuivre nos actions avec sérénité et discernement dans les étapes ultérieures de la procédure pour ce projet, il nous serait utile de connaître la position actuelle du Collège communal au sujet de l'accord précité.

Vous engagez-vous à le respecter ou au contraire à y déroger ? Si vous deviez opter pour cette dernière hypothèse, quelle est votre motivation ?

D'avance nous vous remercions de l'intérêt que vous accorderez à notre démarche.

Dans l'attente du plaisir de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, à l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine DE PAUW
Secrétaire

Philippe DUMONT
Président